

**Motion du 7 novembre 2007 de Mmes Marie Chappuis, Anne Carron-Cescato, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Pour une bourse au permis de conduire!»**

(refusée par le Conseil municipal lors  
de la séance du 25 février 2008)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la nécessité de lutter contre le dangereux phénomène de la conduite sans permis;
- le nombre inquiétant de jeunes qui conduisent sans avoir obtenu le permis de conduire;
- le fait que l'obtention du permis de conduire coûte plus de 1000 francs, sans compter les cours théoriques et pratiques d'auto-école qui sont fortement recommandés;
- la nécessité d'aider les jeunes ayant des difficultés financières à passer le permis de conduire;
- le fait que le permis de conduire est souvent devenu un sésame indispensable à l'obtention d'un emploi;
- la nécessité qu'il n'y ait ni de barrières sociales ni d'inégalité pour le permis;
- les expériences de «bourse au permis» mises en place avec le plus grand succès dans deux communes françaises (Carcassonne et Suresnes) et qui vont probablement, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat aux transports et de l'Association des maires de France, être étendues à l'ensemble du territoire français,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à introduire un système de bourse au permis de conduire pour les jeunes ayant des difficultés financières, selon des modalités qui pourraient être les suivantes: la Ville de Genève prend en charge entre 50 et 80% des frais de formation à la conduite d'un jeune. Celui-ci s'engage, en contrepartie, à faire entre vingt et quarante heures de travail d'intérêt général (visite aux personnes âgées, actions pour l'environnement, etc.).